

REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA CORRUPTION CHEZ LES FONCTIONNAIRES D'ABIDJAN SELON LE NIVEAU D'ETUDES

YEO Elisabeth

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody

yeoellisa@yahoo.fr

RESUME

La présente recherche se propose d'identifier les représentations sociales de la corruption à la Fonctions publique ivoirienne selon le niveau d'études des travailleurs d'Abidjan. Pour ce faire, le questionnaire d'évocation d'Abric (2003) est administré à un échantillon de 80 sujets sélectionnés grâce à la technique par variation systématique.

L'application de l'analyse des évocations « EVOC, 2005 » et des similitudes « SIMI 2005 » sur les données recueillies permet d'établir deux faits. Le premier indique que les représentations sociales de la corruption chez les travailleurs d'Abidjan évoluant dans la Fonctions Publiques présentent le même contenu peu importe le niveau d'études des agents.

Le deuxième résultat révèle que les représentations sociales de la corruption chez les fonctionnaires travaillant à Abidjan s'élaborent en fonction du niveau d'études.

La théorie des représentations sociales d'Abric (1996) aide à la compréhension de ces résultats.

Mots clés : Représentations sociales, Corruption, Fonction publique, Niveau d'études.

SOCIAL REPRESENTATIONS OF CORRUPTION AMONG THE CIVIL SERVANTS IN ABIDJAN ON THE BASIS OF THE LEVEL OF INSTRUCTION

ABSTRACT

The present research proposes to identify the social representations of the corruption in the public functions according to the level of studies among the officials of Abidjan. To do this, the Abric (2003) evocation questionnaire was distributed to a sample of 80 young Ivorians from Yopougon commune. They were selected using the systematic variation technique.

The application of evocative analysis techniques "EVOC 2005" and similarities "SIMI 2005" to the collected data made it possible to establish two facts. The first indicates that the content of the social representation of corruption in public function among workers in Abidjan is similar.

The second shows that social representations of corruption in public functions are developed according to the level of studies.

The theory of social representations of Abric (1996) served to understand the results obtained.

Key Words: Social Representations, Corruption, Public Functions, Level of studies.

I. INTRODUCTION

Le développement économique et social des pays en développement est désormais perçu à travers une dimension politique qui engage, le plus souvent, ces Etats dans des transformations structurelles fondées sur la démocratie et la bonne gouvernance (Lopes et al, 2016). Cette orientation s'est imposée après que la libéralisation des marchés prônée par les pionniers de la mondialisation eut débouchée sur des bouleversements financiers dans les pays émergents sans satisfaire la promesse d'un relèvement durable de la croissance dans les Etats en développement. Elle repose sur un système de pratiques et de principes citoyens permettant de gérer le patrimoine public. Autrement dit, la bonne gouvernance met en avant un ensemble de normes et de valeurs pour garantir la transparence dans la gestion des biens communautaires. C'est en fait une sorte de code de bonne conduite établi et valorisé par la société. L'importance de ce code a poussé certains pays et organisations à soumettre l'octroi de l'aide au développement au respect de ce code.

Mais, force est de constater que nombre de pays notamment les pays en voie de développement ont du mal à établir de solides institutions de gouvernance pour assurer les transformations structurelles susceptibles la bonne gérance des biens publics et d'accélérer, ainsi, le progrès économique. Or, très souvent la faiblesse des institutions engendre de nombreux fléaux dont la corruption, qui compromet inévitablement les chances de succès de développement des pays. On comprend alors qu'il soit à la fois nécessaire et souhaitable, comme le soutient Khan (2006), de s'intéresser ou de s'attaquer à la corruption. C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent travail.

Le caractère dynamique de la corruption, affirme Sardan (1997), fait qu'il est difficile d'en donner une définition précise puisqu'elle renvoie à des connotations diverses qui varient d'un domaine à un autre, d'une situation à une autre ou d'un auteur à un autre. Ainsi, pour Rocamora (2007), la corruption consiste à rémunérer une personne pour qu'elle accomplisse ou pas un acte qui relève de sa fonction. Azoh (2011), lui, parle d'une conduite qui détourne des devoirs liés à la fonction du sujet en vue d'obtenir des avantages personnels, privés. Pour Lavallée et al (2008), elle équivaut à un contrat entre un corrupteur et un corrompu. Ce contrat est en fait le plus souvent, comme le note Mendez (1989), un échange mutuel de faveurs ou privilèges entre deux acteurs. Cet échange dans le secteur public, comme c'est le cas dans le présent travail, se traduit, selon Blundo et Sardan (2001), par l'acceptation par un agent de l'Etat d'avantages indus pour rendre des services liés à ses fonctions.

Mais, la complexité du concept de la corruption, les difficultés pour le définir et la multiplicité de ses formes (passive, active, matérielle, financière, privée, publique, etc.), ne doit inciter à sous-estimer l'ampleur et la gravité de ses dommages à l'économie et par là à la société. Son incidence négative affecte lourdement les pays en amenuisant considérablement leurs efforts pour la réalisation des programmes et plans de développement. Selon la Banque Mondiale (2012), les pertes n'épargnent aucun Etat, qu'il soit développé ou pas, et peuvent atteindre jusqu'à mille milliards de francs CFA par an pour certains pays. L'organisation Transparency International (2013) fait les mêmes observations en Afrique avec une accentuation dans la zone subsaharienne puisque le classement établi par cette structure montre que parmi les pays corrodés par la corruption, les plus affectés sont localisés en Afrique et selon la même source, en 2012, près d'un Africain sur trois affirme avoir déjà pratiqué la corruption.

A un niveau plus réduit, c'est-à-dire national, l'ampleur de la corruption en Côte d'Ivoire est attestée par Transparency International (2012) qui considère le pays comme faisant partie des Etats où les pratiques corruptives sont courantes. En témoigne le classement de la Côte d'Ivoire, 115ème sur 175 pays classés. Le Secrétariat National au Renforcement des Capacités (2013) abonde dans le même sens en relevant qu'en Côte d'Ivoire, le problème de la corruption

se pose avec acuité et crée un manque à gagner pour l'Etat en ce qui concerne les ressources financières. Presqu'aucun secteur notamment du domaine public n'est épargné. Cette fréquence de la corruption fait qu'il est difficile pour ne pas dire impossible de présenter un concours ou de participer à une sélection, de bénéficier d'une affectation professionnelle, de recevoir des soins dans un centre de santé, d'établir des documents administratifs (permis, certificat de nationalité, extrait d'acte de naissance, etc.) sans payer le prix de la corruption. Celle-ci varie selon la nature ou l'importance du service, des documents demandés. Plusieurs appellations permettent désigner ces pratiques corruptives pour les camoufler : « pot de vin », « dessous de table », « blanchement », « l'eau pour mouiller la gorge », « parler français », « gérer le dossier », « le petit caillou sur le dossier », « le travaillement », « le tabouret », etc. Toutes ces désignations montrent bien que la corruption est usuelle dans les administrations ivoiriennes et les comportements des sujets qui y travaillent de sorte que les usagers sont souvent les premiers à proposer les actes de corruption avant même qu'ils soient sollicités par les agents des services publics. Cette situation est telle que Doumbia (2010) pense que la corruption a fini par prendre une coloration culturelle qui facilite son expansion dans la société ivoirienne.

Si de nombreux domaines d'activités ou professionnels sont érodés par la corruption, le secteur public semble être l'un des plus touchés comme l'affirme Ngimbog (2002). Pour ce dernier, la corruption s'y pratique à grande échelle surtout que de nombreux fonctionnaires trouvent les salaires insignifiants ou parcimonieux par rapport au travail abattu ou au niveau de la vie. L'auteur soutient que les travailleurs de la sphère publique qui sont généralement impliqués dans les activités corruptives sont les cadres et/ou les agents ayant des fonctions de haut niveau. Pour Ngimbog (op cit), ces individus perçoivent la corruption comme un défi à l'Etat ou un privilège, un dû à leur rang ou encore un salaire par rapport au service rendu à l'utilisateur. On comprend que le choix soit porté sur les travailleurs du secteur public dans cette recherche centrée sur la corruption. De même, le fait de retenir le niveau d'études comme variable susceptible d'expliquer les représentations de ce phénomène chez les sujets étudiés paraît ainsi pertinent si on s'en tient aux conclusions de l'auteur.

L'étendue des pratiques corruptives notamment dans le secteur public a des conséquences néfastes aussi bien sur les activités économiques que sur l'environnement social (Elkhadi, 2006). D'après ce dernier, rien que les « pots de vin » entraînent des pertes de recettes fiscales mondiales exorbitantes puisqu'elles atteignent plusieurs milliards de dollars us. Elkhadi (op cit) ajoute que la corruption contribue à réduire le taux de croissance des pays jusqu'à près de 1% ou 1,5%. Dans ces conditions, souligne Kaufman (1997), les activités et/ou projets économiques ont peu de chance d'être efficaces, les coûts des transactions augmentent et les investissements étrangers et intérieurs risquent de tourner au ralenti. De même, déplore Mokaddem (2010), le secteur éducatif subit les affres de la corruption : falsification des notes et résultats, achats de matériels de mauvaise qualité, recrutement d'enseignants non qualifiés, etc. Martini (2014) déplore également que la corruption soit une pratique habituelle dans au niveau de la justice où les tribunaux sont en général sujets aux interférences politiques. L'auteur souligne qu'un certain nombre de réformes s'imposent pour dépouiller le système judiciaire de la corruption et le rendre indépendant vis-à-vis des dirigeants qui n'hésitent pas à s'interférer dans les décisions judiciaires.

L'importance des effets négatifs de la corruption sur le développement des pays font dire à Lascoumes (1999) que ce phénomène doit être traité comme une infection ou une pathologie dangereuse. Ainsi, les Etats encouragent toute initiative qui permet de freiner l'expansion de la corruption à défaut de la maîtriser ou supprimer. L'Etat de Côte d'Ivoire s'est inscrite dans cette vision afin de combattre ce mal qui gangrène notre société afin d'atteindre, comme il l'envisage,

l'émergence en 2020. Pour ce faire, le Gouvernement agit au niveau international que national.

Sur le plan international, la Côte d'Ivoire participe à la convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) depuis 2012. Elle a aussi ratifié la convention des Nations Unies contre la criminalité transactionnelle organisée ainsi que le protocole contre la traite des personnes. La Côte d'Ivoire est, depuis 1991, membre de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiant et substances psychotropes de 1988. Le pays a signé en 2005 la convention de l'Union Africaine pour prévenir et combattre la corruption, qu'elle a ratifiée en 2012. Egalement, le pays est membre du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique occidentale (GIABA).

Au niveau national, dans le cadre juridique, des lois sont prévues pour sanctionner le corrupteur ainsi que le corrompu. A cet effet, le pays a mis en place des normes et règlements. C'est le cas de la loi n° 77-427 du 29 juin 1977 portant répression de la corruption et la loi n° 81-640 du 31 juillet 1981 prévues dans le code pénal. Le code pénal ivoirien, dans son article 405 et suivants condamnent le corrupteur d'une peine d'emprisonnement qui peut aller de deux à cinq ans et d'une amende qui oscille entre 200 000 milles et 2 millions. Pour celui qui facilite un acte de corruption par sa fonction, la sanction retenue est la peine de 1 à 3 ans d'emprisonnement. De même dans le cadre institutionnel, l'Etat proclame, dans la dernière constitution, celle de 2016, son attachement aux valeurs démocratiques reconnues à tous les peuples libres notamment la transparence dans la conduite des affaires publiques. L'article 26 de cette constitution établit que : « tout citoyen investit d'un mandat public ou chargé d'un emploi ou d'une mission de service public a le devoir de l'accomplir avec conscience, loyauté, probité et tolérance ». De même, la loi relative à la lutte contre le blanchissement des capitaux adoptée en 2005, considère les activités de blanchiment d'argent comme des infractions.

En Côte d'Ivoire, le contrôle des finances publiques est assuré aussi bien par la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances. La Cour des Comptes créée en 1961, restructurée en 1982, est chargée du contrôle des dépenses publiques de l'Etat, des collectivités locales, etc. L'Inspection Générale, quant à elle, supervise l'utilisation des fonds publics afin de prévenir les abus et la corruption. Le pays a également créé une Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) en 2008. Cette Cellule est placée sous la tutelle du Ministre de l'Economie et des Finances.

Par ailleurs, pour assurer la clarté dans la gestion des affaires de l'Etat, la Côte d'Ivoire a adopté, en 2009 un nouveau code des Marchés Publics et a créé l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP). Cette structure vise à garantir la transparence et l'intégrité dans le processus de passation des marchés publics.

En plus de ces organismes, les dirigeants ivoiriens mettent en place le Secrétariat National à la Bonne Gouvernance et au Renforcement des Capacités. Il est un service autonome rattaché à la Primature. Créé par le décret n° 2002-301 du 29 mai 2002 modifié par le décret 2010-284 du 12 octobre, ce Secrétariat est chargé d'élaborer et mettre la stratégie nationale de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Cette structure soutient qu'une protection spéciale est accordée aux dénonciateurs, victimes et témoins de la corruption.

Par ailleurs, le gouvernement ivoirien initie des campagnes de sensibilisation contre la corruption. Il le fait à l'aide de slogan tel que : « La corruption, tous coupables, tous victimes », des affiches publicitaires placardées dans les différents quartiers de la ville d'Abidjan. S'ajoutent à ces initiatives, les messages radio et télé diffusés fréquemment et traduit souvent en langues nationales pour toucher une frange plus large de la population.

Cependant, si ces dernières années, la Banque mondiale soutient que la Côte d'Ivoire a fait un bond qualitatif en matière de réglementation du secteur des affaires, les auteurs de ce rapport sont unanimes sur le fait que la fin de la corruption dans le pays ne semble pas pour demain. Or, la logique veut que la mise en œuvre de mesures contre la corruption permette à l'Etat ivoirien d'éradiquer ou de réduire considérablement la corruption notamment dans la Fonction publique et de propulser la croissance économique.

Le Département d'Etat Américain (2012) fait le même constat en révélant que la corruption est présente à tous les niveaux de l'Administration et de la Fonction Publique. Selon cette structure, la plupart des procédures administratives exigent le recours à une « commission supplémentaire » ou un « pot de vin ». De même, selon l'Organisation Non Gouvernementale Transparency International (2013), l'attribution des marchés publics est l'un des secteurs les plus touchés par la corruption. La Banque Mondiale (2012) confirme cette situation en affirmant qu'une enquête auprès des entreprises du pays indique que 30% des sociétés interrogées s'attendent à payer des pots-de-vin pour se voir attribuer un marché public.

Dans la même perspective, la Côte d'Ivoire s'est montrée négativement performante dans le classement mondial de l'indice de perception de la corruption élaboré par Transparency International. Le pays n'a connu qu'une légère avancée en gagnant une ou deux places. Ainsi, le pays passe de la 115ème à la 107ème en 2015 sur 168 Etas classés. Il a connu un engouffrement pendant de nombreuses années (2008: 151e ; 2009: 154e ; 2010: 146e ; 2011: 154e) dans le précipice de la corruption. Toujours en ce qui concerne les classements du pays en matière de corruption, selon la Fondation Mo Ibrahim sur la Gouvernance Africaine en 2013, la Côte d'Ivoire occupe le 44ème rang sur 52 Etats africains. Pis, dans l'espace CEDEAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest), le pays occupe la 15ème place sur les 16 pays concernés de la zone. Par ailleurs, dans l'espace UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest- Africain), la Côte d'Ivoire est le pays est, selon la même étude, le pays où se pratique la corruption, c'est-à-dire 8ème sur 8 Etats classés.

Les mêmes constats sont établis dans le cadre politique et au niveau des forces armées. Sur le plan politique, les experts affirment que, la corruption constitue l'un des problèmes majeurs en Côte d'Ivoire où des fonctionnaires peuvent se livrer à des actes de corruption en toute impunité. Pour les forces armées, l'indice de corruption dans le secteur de la défense, selon Transparency International (2012), place la Côte d'Ivoire dans le groupe des pays à haut risque. Le rapport pointe du doigt le manque de transparence budgétaire, l'absence de procédures d'audit, les intérêts financiers illicites, le caractère discrétionnaire des procédures de recrutement, l'existence de « soldats fantômes » et les cas de racket.

Malgré tous les efforts consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire pour réduire significativement la corruption, celle-ci continue de faire des ravages dans les différentes sphères professionnelles et sociales du pays. De multiples facettes de celle-ci restent certainement encore à explorer d'où l'intérêt pour nous d'entreprendre cette étude pour comprendre les représentations sociales du phénomène de la corruption chez les Ivoiriens notamment les fonctionnaires. Cela est motivé par le fait que la Fonction Publique semble l'un des lieux privilégié du développement des pratiques corruptives et que les représentations sociales sont, selon Jodelet (1989), une sorte de cognitions élaborées ou construites à partir des réalités sociales de l'environnement où les sujets, ici les fonctionnaires, évoluent. Ces représentations fondent ou servent de références aux conduites développées par ces derniers. Il est donc possible que les pratiques corruptives des fonctionnaires ivoiriens soient déterminées par les représentations sociales qu'ils manifestent à l'égard du problème de la corruption. Abric (1994, p.13) semble être du même avis en définissant les pratiques corruptives comme des « systèmes complexes d'actions socia-

lement investis et soumis à des enjeux socialement et historiquement déterminés”

Ainsi, l’objectif de cette recherche est d’identifier les représentations sociales de la corruption chez les travailleurs de la Fonction Publique d’Abidjan selon le niveau d’études puisqu’ils donnent l’impression de se comporter différemment par rapport au cursus scolaire. Il s’agit d’abord, de décrire les éléments constitutifs des représentations sociales des sujets, ensuite d’examiner la structure des composantes représentationnelles des évocations des sujets et enfin de montrer que l’organisation structurelle de ces composantes diffèrent sensiblement selon que les travailleurs sont de niveau d’études élevé ou bas.

L’objectif tel que formulé laisse entrevoir deux variables : une variable indépendante et une variable dépendante.

La variable indépendante est le niveau d’études des travailleurs. Celui-ci renvoie au niveau atteint par les enquêtes lors du cursus scolaire ou au niveau de scolarisation de ces derniers. Cette variable est de nature qualitative et admet deux modalités : le niveau d’études élevée et le niveau d’études bas. Le niveau d’études élevée englobe les sujets ayant obtenu le BAC et plus. Le niveau d’études bas concerne les individus ayant un niveau d’études primaire ou secondaire.

La variable dépendante est constituée des représentations sociales de la corruption. Les représentations sociales se définissent selon Abric (1996, p.64), comme « le produit et le processus d’une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstruit le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique ». Elles rendent donc compréhensibles la réalité du sujet, mobilise ses ressources de l’imaginaire et s’inscrivent dans un échange avec d’autres individus. Les représentations sociales sont donc des points de vue qui peuvent être positifs ou négatifs et déterminent les actes de l’individu. Cette variable est de nature qualitative et s’apprécie à partir de deux aspects :

- le contenu ou la composition des représentations sociales, ce sont les composants c’est-à-dire les éléments constitutifs du système représentationnel ;
- la structure ou l’organisation des représentations sociales, il s’agit de la hiérarchisée de celles-ci, c’est-à-dire de la place ou de l’importance attribuée par le sujet à un élément représentationnel par rapport à un autre.

L’atteinte de ces objectifs exige la mise en place d’une méthodologie appropriée décrite dans les lignes qui suivent.

II. MÉTHODOLOGIE.

Pour mener à bien notre étude, nous avons choisi la commune de Yopougon parce qu’elle est la plus grande et la plus peuplée commune de Côte d’Ivoire avec une population de 1.071.543 selon le dernier recensement de l’INS (2014). Sa population est jeune avec 77,7% de jeunes de moins de 35 ans.

En l’absence d’une base de sondage et de données statistiques complètes et à jour sur la population d’étude, nous avons procédé à un échantillonnage accidentel. Cette technique, écrit N’Da (2002), est adaptée aux études pour lesquelles les groupes étudiés ne sont pas préalablement établis pour une recherche, faute de données mais que l’on accepte comme tels parce que disponibles. Elle a l’avantage de permettre d’obtenir des groupes équivalents et comparables.

L’échantillon constitué se compose de 80 sujets. Ceux-ci se répartissent en deux groupes équivalents par rapport à la taille, à l’âge (25 à 30 ans), au genre, à la situation matrimoniale,

à la situation professionnelle des parents. Dans chacun des groupes, les sujets sont au nombre de 80, âgés d'environ 35 ans, du genre masculin, célibataires, ayant des parents travaillant à la Fonction Publique.

Les sujets ont été soumis à la méthode d'enquête par questionnaire. Celui-ci est un instrument universellement utilisé dont les qualités métrologiques sont établies. Il s'agit du questionnaire élaboré par Abric (1994) pour l'approche structurale des représentations sociales. Ce matériel se subdivise en deux volets :

a- le questionnaire d'évocation : s'inspirant des travaux d'Abric (op cit), il est une méthode d'association libre permettant le recueil de discours spontanés du sujet ; il repose sur le principe des mots inducteurs ;

b- le test de centralité qui est une épreuve de reconnaissance pour l'identification ou la mise en cause des représentations du noyau central ; il vise à demander à l'enquêté de préciser si chacun des items qui lui sont proposés caractérise « certainement », « peut être » ou « pas du tout » l'objet sur lequel il est interrogé.

L'exploitation des données ainsi recueillies s'est faite au moyen du logiciel EVOC 2005 adapté à l'examen spécifique des représentations sociales. Cette technique se fonde sur trois paramètres : la fréquence minimale, le rang moyen, la fréquence intermédiaire des productions verbales. Elle permet d'identifier les composants et la hiérarchie des éléments des représentations sociales de la corruption chez les fonctionnaires selon leur niveau d'études Elle aboutit à des résultats instructifs. Ceux-ci se rapportent aux deux niveaux d'analyse isolés par la théorie des représentations sociales d'Abric (1994). Les uns concernent le contenu des représentations sociales de la corruption chez les deux groupes de travailleurs étudiés, ceux de niveau élevé (BAC et plus) et ceux de niveau bas (primaire et secondaire). Les autres renseignent sur la structure de ces représentations chez ces mêmes groupes.

III. RÉSULTATS

Les résultats obtenus par l'analyse du logiciel « EVOC,2005 » fait ressortir plus de 400 mots ou expressions qui ont été regroupés en 58 mots distincts. Ces différentes expressions ont été par la suite regroupées en 10 catégories. Le logiciel fournit une série de statistiques sur les catégories, le nombre de mots, la fréquence, l'écart-type. Puis, les données sont, par la suite, analysées avec les logiciels « SIMI 2005 » afin d'établir les similitudes entre les différentes évocations. L'analyse de similitude a fait ressortir 10 évocations qui représentent chez les jeunes Fonctionnaires ivoiriens de Yopougon (Côte d'Ivoire-Abidjan) les éléments saillants de leurs représentations de la corruption.

1. Contenu et organisation des représentations sociales de la corruption chez les jeunes ayant un niveau d'études bas

Les expressions ou mots recueillis auprès des fonctionnaires définis par un niveau d'études bas sont recensés dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : expressions relatives à l'évocation de la corruption chez les travailleurs de niveau d'études bas

Éléments d'évocations de la corruption dans la fonction publique chez les individus de niveau d'études bas	Fréquence	Pourcentage
Vol	23	18,11
Crime	21	16,53
Sous-développement	16	12,60
Injustice	15	11,81
Tricherie	10	7,87
Appauvrissement	9	7,09
Bombe-sociale	9	7,09
Facilité	9	7,09
Retard-économique	9	7,09
Mauvaise-foi	6	4,72

Les données et chiffres du tableau montrent que le noyau central des représentations sociales de la corruption chez les jeunes fonctionnaires caractérisés par un niveau d'études bas renvoie, sur le plan psychologique, aux idées de « vol », « crime », « injustice », et « tricherie ». Le « vol » est l'élément le plus évoqué avec une fréquence de 18,11 % suivi par le crime avec un pourcentage de 16,53%, suivi de près par le sous-développement avec 12,60 % et l'injustice avec 11,81%. Les éléments de la première et deuxième périphérie sont regroupés par les mots et expressions, « sous-développement », « mauvaise-foi », « appauvrissement », « bombe-sociale », « danger », « facilité », « malhonnête », le « retard-économique ».

La structure organisationnelle des sujets fait ressortir comme éléments saillants « bombe-sociale » et « sous-développement ». Ces deux expressions sont donc celles qui charpentent les représentations sociales de la corruption chez les jeunes travailleurs de niveau d'études bas.

2. Contenu et organisation des représentations sociales de la corruption chez les jeunes ayant un niveau d'études élevé

Les expressions évoquées par les travailleurs ayant un niveau d'études élevé sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau II : mots associés à l'évocation de la corruption chez les sujets de niveau d'études élevé

Eléments d'évocations de la corruption dans la fonction publique chez les individus de niveau d'études élevé	Fréquence	Pourcentage
Vol	23	18,40
Crime	15	12
Tricherie	15	12
Injustice	12	9,60
Sous-développement	12	9,60
Facilité	12	9,60
Retard-économique	10	8
Malhonnête	10	8
Bombe-sociale	9	7,2
Appauvrissement	7	5,6

Les éléments du noyau central des représentations sociales de la corruption chez les jeunes ivoiriens évoluant dans la Fonction publique et ayant un niveau d'études élevé (BAC et plus) sont composés de « crime », « injustice », « vol ». Chez ces individus, le « vol » représente l'évocation la plus citée, soit 23 fois avec un pourcentage de 18,40%, suivi par les évocations crime et tricherie avec chacune 15 apparitions soit 12% et vient à sa suite l'injustice (12 fois) soit 9,60% des réponses. La première et deuxième périphérie de cette représentation regroupent les mots et expressions tels que : « facilité », « retard-économique », « sous-développement », « tricherie », « malhonnête », « appauvrissement » et « bombe- sociale ».

La structure représentationnelle des jeunes caractérisés par un niveau d'études élevé présente une connexité entre quatre évocations que sont « bombe-sociale », « sous-développement », « malhonnête » et « vol ». Ces quatre termes présentent une forte intensité entre eux et constituent les éléments auxquels les jeunes de niveau d'études élevé associent le plus souvent la corruption

3. Interprétation des résultats

L'analyse des évocations libres énoncées par les sujets des deux ensembles de travailleurs (Travailleurs ayant un niveau d'études bas et travailleurs caractérisés par un niveau élevé) fait apparaître d'importantes similitudes dans le contenu de leur représentation sociale de la corruption. Non seulement, le nombre de mots ou d'expressions produit par les deux groupes est proche (127 chez les fonctionnaires ayant un niveau d'études bas et 125 termes chez les fonctionnaires de niveau d'études élevé), mais aussi, de nombreuses composantes des représentations sont pratiquement semblables pour les individus des deux entités. Les éléments représentationnels évoqués par les sujets des deux groupes se rangent tous dans deux catégories ayant le même contenu sémantique. Ils ont un caractère socio-économique, psychologique.

Sur le plan socio-économique, la corruption présente aux yeux des jeunes travailleurs, une fonction économique indéniable. Elle procure à ces derniers « richesse », « argent », « source de revenus » supplémentaires surtout que certains de ces agents de l'Etat bénéficient de maigre salaire. Pour les deux groupes de travailleurs, il s'agit là, d'une conception utilitaire de la corruption. Celle-ci permet au sujet d'obtenir des gains financiers ou même matériels pour faire face à ses besoins fondamentaux. De ce point de vue, la corruption devient importante

puisqu'elle procure du plaisir et assure l'épanouissement de l'individu dans un environnement de plus en plus régie par le monétarisme.

Le contenu des représentations sociales de la corruption chez les fonctionnaires caractérisés par un niveau bas et celui de leurs collègues ayant un niveau élevé est aussi psychologique. En attestent les évocations libres relevées chez les deux groupes comparés. Ceux-ci perçoivent la corruption comme une activité « malhonnête », « injuste », « de mauvaise foi » et une « tricherie » dans le cadre du travail.

De tels éléments représentationnels de la corruption indiquent que celle-ci permet aussi de combler des nécessités abstraites chez les travailleurs concernés par notre recherche. Pour ces sujets, les gains des activités corruptives les soulagent de l'angoisse et l'anxiété liées aux exigences sociales et économiques imposées par la vie dans une agglomération comme Abidjan. Dans ces conditions, la corruption devient un élément libérateur des sujets puisqu'elle crée chez ces derniers un sentiment d'assurance, d'aisance, d'épanouissement et de non culpabilité vis-à-vis de la famille dont il s'occuper convenablement. Son caractère psychologiquement valorisant donne aux fonctionnaires de la considération sociale en raison du respect, de la dignité, de l'honneur, du pouvoir et parfois du prestige dont elle est la source.

Les représentations sociales de la corruption ainsi décrites peuvent expliquer la fixation dont les pratiques corruptives sont l'objet chez les jeunes exerçant à la Fonction Publique. Pour les deux groupes de travailleurs étudiés ici, la corruption assure le bien-être et le confort que leur salaire ne peut leur garantir. Il n'est guère donc surprenant que ces sujets y soient fortement liés en dépit de tous les efforts consentis par les Autorités ivoiriennes pour mettre fin à la corruption.

Cependant, si les fonctionnaires ayant un niveau d'études bas et ceux de niveau d'études élevé présentent des représentations sociales de la corruption aux contenus semblables, il n'en va pas de même de l'importance que ces deux groupes attachent aux composants de leurs représentations sociales de la corruption. En un mot, à la similitude de contenu de celles-ci est associée une divergence dans la hiérarchie des éléments constitutifs de ces représentations entre ces deux entités. En témoignent les enseignements de l'analyse des évocations et du test de centralité pratiqués sur les productions verbales des enquêtés des deux groupes de sujets.

En effet, de ces résultats, il ressort que, si les deux ensembles de travailleurs étudiés manifestent des éléments représentationnels périphériques communs ayant un contenu à la fois socio-économique et psychologique, il n'en demeure pas moins qu'ils divergent en ce qui concerne le noyau central de leurs représentations sociales de la corruption. Les éléments les plus importants de celle-ci que les fonctionnaires ayant un niveau d'études bas mettent en avant sont « gains », « besoins de la famille », « l'injustice » alors que les aspects de la corruption auxquels sont sensibles les fonctionnaires ayant un niveau d'études élevé sont la « richesse », « le pouvoir », « le prestige ». Ces mots apparaissent lorsque les sujets font une hiérarchie des éléments qui incitent à pratiquer la corruption.

Comme on s'en aperçoit, les deux groupes se représentent certes la corruption par rapport à sa vocation première, c'est-à-dire comme étant pour des ressources économiques pour lutter contre l'appauvrissement mais, ils diffèrent par la hiérarchie des éléments qui poussent à accomplir les actes de corruption. Cette idée confirme celle mise en relief par le noyau central de leurs représentations sociales. Les premiers (fonctionnaires ayant un niveau d'études bas) insistent donc sur le caractère utilitaire pour faire face aux sollicitations des autres membres de la communauté. A l'opposé, les seconds soulignent la situation sociale, c'est-à-dire le respect et la considération de son entourage.

Au total, les représentations sociales de la corruption des deux sous-populations divergent par leur noyau central et par leur structure représentationnelle. Ces différences confirment que les représentations sociales de la corruption chez les travailleurs de la Fonction Publiques sont influencées par le niveau d'études.

4. Discussion des résultats

En initiant cette étude, nous visons deux objectifs : révéler le contenu et la structuration des représentations sociales de la corruption chez les jeunes fonctionnaires qui ont un niveau d'études bas et chez ceux de leurs homologues qui ont un niveau d'études élevé, examiner l'incidence du niveau d'études sur ces représentations.

Les résultats obtenus confirment en partie nos objectifs de travail (cf. p.7). D'une part, conformément à la conception structurale des représentations sociales d'Abrieu (1994), les représentations de la corruption des deux groupes étudiés se décomposent en deux noyaux, l'un central et l'autre périphérique. D'autre part, contrairement à ce que nous pensons (les travailleurs ayant un niveau d'études bas en raison de leur salaire rarement satisfaisant sont susceptibles de s'adonner à la corruption), le contenu des représentations sociales chez les agents de la Fonction Publique qui ont un niveau d'études bas et chez leurs collègues qui ont un niveau d'études élevé est identique. Toutefois, comme nous le soutenons, ces deux groupes diffèrent significativement par rapport à la structure de ces représentations.

En effet, les fonctionnaires qui ont un niveau d'études bas et ceux qui ont un niveau d'études élevé ont en commun le contenu et le système périphérique des représentations sociales de la corruption. Cette dernière revêt à la fois pour eux un caractère économique et psychologique.

Le contenu économique des représentations de la corruption relevé chez les jeunes fonctionnaires de cette étude est confirmé par les travaux de Kinezero (2012). Ce dernier soutient que les raisons économiques font partie des premières causes de la corruption chez les fonctionnaires. Pour l'auteur, les salaires relativement ou réellement faibles que l'administration publique octroie à certains travailleurs (comme les médecins, les enseignants, les policiers) rendent ces derniers sensibles aux « pots de vin ». Les bas niveaux de salaire des agents exerçant dans le secteur public associés à l'état de dénuement et d'inflation dans lequel ils vivent les prédisposent aux pratiques corruptives.

Barry (2010) va dans la même perspective. Analysant l'impact des facteurs économiques sur la manifestation de la corruption chez les agents de la Fonction publique, il aboutit au résultat selon lequel les faibles revenus des travailleurs, les difficiles conditions, l'incertitude d'une vie aisée après la retraite sont des raisons de démobilisation et d'encouragement des Fonctionnaires à la corruption. Ainsi, certains agents accablés ou assaillis par les problèmes existentiels n'hésitent pas à profiter des failles des règles administratives pour s'adonner à la corruption.

Dans une autre logique, Il faut noter que la similarité de contenu des représentations sociales de la corruption chez les deux entités de travailleurs dont il est question dans cette recherche peut s'expliquer par leur appartenance commune au vaste ensemble professionnel du secteur public. Sortant du même giron de travail, ils se caractérisent par leurs liens organisationnels. En tant que fonctionnaires, ils sont soumis aux mêmes règles qui régissent le service public. Or, ces mesures participent à l'élaboration de leurs représentations sociales de la corruption puisqu'elles font partie de leur quotidien professionnel.

Quant à la marque psychologique des représentations sociales de la corruption chez les deux groupes de travailleurs examinés, elle est aussi révélée par Azoh (2011). Selon ce der-

nier, les bénéfices tirés des actes de corruption par l'individu et la communauté justifient la perception ou les représentations sociales forgées à l'égard de ce phénomène. Ces avantages qui profitent à tout le monde sont susceptibles d'induire la crispation dans l'attachement des fonctionnaires aux pratiques corruptives. On comprend que les agents étudiés aient du mal à arrêter la corruption au mépris des règles qui interdisent les actes de corruption.

Par ailleurs, il faut souligner que les représentations sociales répondent à différentes fonctions essentielles. Ces représentations définissent les spécificités des groupes étudiés et sous-tendent les comportements des travailleurs composant ces ensembles. Elles sont, selon Peoch et al (2004) ainsi que Ren-Lac (2018), transformées par la formation qui permet l'acquisition de connaissances et de compétences pour l'exercice des activités de l'individu. Il n'est donc pas étonnant que les structures des représentations des fonctionnaires des ensembles examinés diffèrent selon le niveau d'études, c'est-à-dire selon le niveau d'acquisitions de connaissances.

CONCLUSION

En réalisant cette recherche, nous entendons soulever le problème de la corruption chez les travailleurs de la Fonction Publique résidant à Abidjan. Plus précisément, nous voulons apprécier le contenu des représentations sociales de ce phénomène et la structure ou l'organisation de ces représentations en fonction du niveau d'études de ces agents.

Au terme de l'étude, quelques interrogations nous viennent à l'esprit. Nos objectifs que nous nous sommes fixés au départ sont-ils atteints ? En quoi les résultats obtenus peuvent-ils être utiles pour la société ivoirienne ? Quelles pistes de recherches futures ouvre cette étude ?

Le moins qu'on puisse dire est que nos objectifs ne sont réalisés qu'en partie. Les objectifs formulés ne sont pas totalement atteints. Sur les deux objectifs énoncés, le premier n'est pas corroboré par ce que nous avons prévu à savoir que le contenu des représentations sociales des fonctionnaires diffère selon le niveau d'études de ces derniers.

En effet, les fonctionnaires admettent tous que la corruption est une pratique dont les conséquences sont ravageuses pour l'économie pour ne pas dire pour le développement du pays. De ce fait, ils reconnaissent la nécessité de changer de conduites pour arrêter le phénomène. Ainsi, le contenu des représentations sociales de la corruption développées par ces travailleurs est identique puisque ces représentations comportent les mêmes éléments. Ces représentations fondent les comportements des agents de l'Etat.

Quant au second objectif, il est atteint car les jeunes travailleurs de la Fonction Publique ivoirienne manifestent des représentations sociales de la corruption qui divergent d'après leur niveau d'études comme nous le prévoyons.

Les propositions de solutions à la corruption chez les fonctionnaires peuvent s'inspirer des résultats de la présente recherche. Plus concrètement, les gouvernants peuvent renforcer les dispositions réglementaires qui sanctionnent les pratiques corruptives ainsi que les peines prévues pour punir ces pratiques. Il faut notamment rompre avec le laxisme et la complaisance en exécutant des sanctions exemplaires. Cela suppose que les agents des structures gouvernementales et non gouvernementales donnent l'exemple en respectant l'éthique en la matière en tenant compte des niveaux d'études des fonctionnaires puisque ces différences interindividuelles conditionnent les représentations chez ces travailleurs.

En outre, il faut souligner que la réduction d'une manière significative de la corruption ou sa suppression nécessite l'implication de tous les citoyens dans le processus de lutte contre

le phénomène car cette lutte commence, à notre avis, par la dénonciation des acteurs de la corruption.

Comme on s'en aperçoit, la psychologie par la mise en évidence des déterminants des conduites corruptives peut contribuer à lutter efficacement contre la corruption. C'est en ce sens que nos résultats sont de prime importance. Ceux-ci révèlent les activateurs psychosociaux du développement des activités corruptives adoptées par les travailleurs de la Fonction Publique.

Cependant, il serait intéressant d'envisager la corruption à travers des études quantitatives car les recherches qualitatives ne permettent pas de cerner les liens de causalité possibles entre les événements. Or, les études quantitatives s'orientant dans la perspective explicative, elles pourront certainement révéler les ressorts responsables de l'essor de la corruption. Cela ne fera que rendre la lutte contre ce phénomène plus efficace et plus précise puisque l'Etat ivoirien agira sur les facteurs effectivement impliqués dans l'essor de la corruption.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Abric, J.-C. (1994). Les représentations sociales : aspects théoriques. Dans Abric, J.-C. (éd.), *Pratiques sociales et représentation*, Paris.

Abric, J.C., (1996) : Les représentations sociales : aspects théoriques et pratiques sociales de l'insertion et de la prévention. Communication au séminaire sur les représentations sociales, un outil au service de l'insertion et de la prévention. Barcelone, 1996.

Abric, J.C., (2003). *Méthodes d'études des représentations sociales*, Paris, Érès.

Azoh, F. J. (2011). Attitudes et Représentations sociales face aux pratiques corruptives ou comment éduquer à la citoyenneté? *Revue Africaine de Recherche en Education*, 3, 13-19.

Banque Mondiale, (2012). *Etude diagnostique sur la gouvernance en Côte d'Ivoire. Rapport final*, Abidjan.

Barry, S ; (2010). Les déterminants socio-politiques de la corruption dans l'Administration Publique Burkinabè. Mémoire de fin de cycle à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature de Ouagadougou.

Blundo, G. et Sardan, J. P. O. (2001). La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest. *Politique Africaine*, 83, 8-37.

Département d'Etat Américain (2012) : Permanent Subcommittee on Investigations (2003). Document, Etas Unies.

Doing Business, (2016). Un rapport qui mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 189 économies. [En ligne] https://www.ibr ire.be/fr/l_institut/actualites/international/Pages/Doing-Business (consulté le 12 septembre).

Doumbia, T. (2010). Corruption, culture et pauvreté dans le secteur du transport en Côte d'Ivoire. [En ligne] <http://sociologies revue. org/ 3133> (consulté le 08.03.2018).

Elkhadi, Y. (2006). La lutte contre la corruption et la moralisation de la vie publique au Maroc. Master en administration publique, Ecole Nationale d'Administration (France), cycle Internationale Publique

INS (2014) : Recensement Général de la Population et de l'habitat 2014 : rapport d'exécution et présentation des principaux résultats. Document, Abidjan.

Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans Jodelet, D. (Ed.). *Les Représentations sociales*, Paris, PUF.

Kaufmann, D. (1997). Corruption: The facts. *Foreign Policy*, 107: 114–131.

Khan, M. (2006). Determinants of Corruption in Developing Countries: the Limits of Conventional Economic Analysis. *International Handbook on the Economic of Corruption*, 8, 216-244.

Kinezero, K. (2012). Les crises économiques comme une cause de la corruption. *Ethiques et Société*, 8,2-3.

Lascoumes, P. (1999). *Corruption*. Presses de Sciences Politiques (France).

Lavallée, E. et al (2008). Les mécanismes à l'origine de la corruption. Une analyse sur micro-données africaines. Document de travail, Paris.

Lopes, C. (2016) et al: Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Rapport sur la gouvernance en Afrique, Commission Economique pour l'Afrique (Nations Unies).

Martini, M. (2014). Réformes innovantes de lutte contre la corruption dans le secteur judiciaire. Document, Berlin.

Mendez, G. E. (1989). Les approches de la corruption : le centre et la périphérie. *Déviance et Société*, 13,3, 223-229.

Mokaddem, L. (2010). La corruption compromet elle la réalisation de l'éducation pour tous ? Les canaux de transmission. Document, Tunis.

N'Da, P. (2006). Méthodologie de la recherche : de la problématique à la discussion des résultats. Comment élaborer un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre. EDUCI, Abidjan.

Ngimbog, L-R. (2002). La Justice administrative à l'épreuve du phénomène de la corruption au Cameroun. *Droit et société*, 51-52, 301-322.

Peoch, N., et al. (2004) : Ce que je suis, moi soignant, influence-t-il ma manière de prendre en charge la douleur ? *Peer Reviewed*, 13, 214- 219.

REN-LAC. (2018). La lutte anti-corruption à Ouagadougou. Actes du séminaire international sur la corruption (Burkina faso).

Rocamora, P. (2007). La corruption privée : un risque majeur pour les entreprises. Mémoire de Master à l'Université Paul Cezanne, Aix Marseille 3.

Sardan, B. (1997). La corruption en Afrique dans le contexte de crise : comportement des ménages et des acteurs sociaux face à une sévère régression de leurs revenus. Marseille, Ehess-Orstom.

Secrétariat National au Renforcement des Capacités (2013). Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. Rapport, Abidjan.

Transparency International. (2012). Avec la transparence, la démocratie avance. Rapport, France.

Transparency International (2013). Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et la Convention des Nations Unies contre la corruption. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Document, France.